

Liste URPS Pays de la Loire



Chères consœurs, Chers confrères,
Notre liste s'engage à mettre en place des **actions concrètes** et offrir des **perspectives bénéfiques** aux pharmaciens de toute la région Pays de la Loire pour les cinq prochaines années. Construisons ensemble la pharmacie de demain pour exercer notre métier de cœur et retrouver notre cœur de métier !

Pierre Bruguière

Du 31 mars au 7 avril 2021, votez aux élections URPS

Les élections pour les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) sont cruciales. Elles vous permettent de voter pour vos représentants en Pays de la Loire et déterminent la représentativité de chaque syndicat. Plus l'audience et la représentativité du syndicat sont élevées, plus son **influence** sera importante dans les décisions et commissions paritaires nationales, régionales et locales.

Nos projets pour les pharmacies des Pays de la Loire

Sécuriser la transition ville-hôpital-clinique

L'URPS peut renforcer les relations ville-hôpital et mener des concertations avec tous les acteurs des établissements de santé de la région.

- Organiser des procédures **pratiques et concrètes** pour sécuriser la sortie ou l'entrée des patients à l'hôpital ou en clinique, programmée ou non.
- Placer le pharmacien **au cœur du parcours de soins des patients** en sortie d'hospitalisation pour les médicaments et le matériel médical.

Renforcer l'interprofessionnalité

Le lien ville-hôpital est un projet concret qui doit être pensé avec les autres professionnels de santé libéraux.

- **Travailler avec les URPS médecins et URPS infirmiers** et ainsi sécuriser le parcours de soins des patients. A titre d'exemple, un binôme pharmacien-infirmier par département pourrait être l'interlocuteur privilégié des établissements, facilitant ainsi les échanges et la coordination des soins.

Accompagner les pharmacies dans la prise en main des entretiens pharmaceutiques

Les pharmaciens sont devenus, grâce à l'évolution progressive de notre métier, des professionnels de santé acteurs de l'accompagnement des patients, de la lutte contre la iatrogénie et de la bonne observance.

- Mettre à votre disposition des **solutions et outils numériques pratiques** afin de faciliter la mise en œuvre de ces nouvelles missions.

Des expérimentations à poursuivre

Certaines expérimentations ont déjà été mises en œuvre dans les Pays de la Loire. **Nous vous consulterons** au début de la prochaine mandature afin de savoir si vous souhaitez les poursuivre, si elles ont été utiles pour votre activité et connaître les projets que vous aimeriez prioriser.

Avec l'USPO, valorisons nos compétences



De gauche à droite : Christophe Turpin (85), Marie-Andrée Bourdais (72), Philippe Lambert (49), Sophie Toufflin-Rioli (85), Pierre Bruguière (72), Cécile Rabreau (44), Stéphane Tomé (53), Laurence Mezerette (44), Loïc Moisan (49)

USPO, indépendance, modernité, entraide et solidarité avec tous les pharmaciens

L'USPO **modernise le syndicalisme pharmaceutique** par sa proximité, sa sincérité, sa solidarité, son soutien direct et concret auprès de toutes les officines.

Visioconférences du dimanche matin, points infos réguliers, foire aux questions ont été organisés par l'USPO pour vous accompagner pendant cette crise sanitaire.

Aucune décision n'est prise sans connaître l'avis de toute la profession : sondage auprès de tous les pharmaciens, consultation des acteurs de la pharmacie et décisions partagées avec vos représentants syndicaux dans tous les départements.

USPO, des convictions fortes

Depuis la création du syndicat, **nous nous opposons à l'ouverture du capital, à la libéralisation de la vente en ligne de médicaments et à la destruction du monopole pharmaceutique.** Nous voulons valoriser et étendre les compétences des pharmacies pour mieux relever les défis de l'organisation des soins et répondre aux attentes des patients. En 2020, nous avons repoussé les attaques de la grande distribution et des plateformes de vente en ligne en nous mobilisant contre la loi ASAP.

USPO, des résultats concrets pour la rémunération et notre exercice professionnel

L'USPO a signé, en juillet 2017, une réforme majeure pour l'évolution de l'économie et du métier entrée en vigueur en 2018. Une officine a gagné en moyenne **14 180 euros de marge supplémentaire grâce à l'avenant n°11 en 2019.** En 2020, malgré la crise sanitaire, la réforme s'est amplifiée et l'amélioration de la marge sera de 390 millions en 3 ans. **Cette augmentation continue en 2021 !**

Les **nouvelles missions des pharmacies se multiplient** : vaccination, tests antigéniques, TROD Angine, interventions pharmaceutiques, accompagnements pharmaceutiques, dispensation sous protocole, coordination avec les autres professionnels de santé...

Nos objectifs pour les prochaines années

1. **Poursuivre la réforme économique**, initiée par l'USPO en 2018, en protégeant toutes les pharmacies des baisses de prix et en adaptant notre modèle économique à l'évolution du système de santé.
2. **Simplifier les règles administratives** de prescription et de dispensation et intégrer ces évolutions dans nos logiciels.
3. **Valoriser nos compétences** pour développer les interventions pharmaceutiques, l'interprofessionnalité sur les territoires, la coordination ville-hôpital, le rôle du pharmacien dans le maintien à domicile, assurer les soins non programmés.
4. Adapter notre exercice aux besoins des patients confrontés au **grand âge et aux pathologies chroniques**
5. **Continuer à rendre ce métier attractif** pour les étudiants et futurs pharmaciens.

VOTEZ EN CONFIANCE POUR L'USPO



De gauche à droite : Christian Filippi (Corse), Abdoulaye Traore (Guadeloupe), Filip Van de Wiele (PACA), Pierre Bruguière (Pays de la Loire), Eric Ruspini (Grand Est), Pascal Louis (Bourgogne-Franche-Comté), Renaud Nadjahi (Ile de France), Noëlle Davoust (Bretagne), Gilles Bonnefond (USPO), Pierre-Olivier Variot (USPO), Catherine Houriguet (Nouvelle Aquitaine), Grégory Tempremant (Hauts de France), Olivier Rozaire (Auvergne-Rhône-Alpes), Christophe Lepas (Normandie), Bruno Julia (Occitanie), Jonathan Duguet (Martinique), Laurent Geigier (Océan Indien), Alain Mabouana (Centre-Val de Loire)